

## Appel d'offres

**Projet :** Production d'une série de capsules vidéo afin de promouvoir le bilinguisme français-anglais au travail et les bonnes pratiques en gestion des ressources humaines au Yukon.

**Date de publication :** 17 juin 2026

**Date limite de soumission :** 7 juillet 2026

### À propos de l'Association franco-yukonnaise (AFY)

L'Association franco-yukonnaise (AFY) est un organisme à but non lucratif fondé en 1982, qui contribue activement à la vitalité de la francophonie yukonnaise. Au quotidien, elle organise des événements rassembleurs, offre des services variés et joue le rôle de porte-parole officiel des francophones du Yukon.

### Contexte

La main-d'œuvre immigrante francophone bilingue est un atout pour plusieurs entreprises et organisations du Yukon. Nous souhaitons mettre en valeur des entreprises et organisations du Yukon qui embauchent cette main-d'œuvre en interrogeant les employeuses et employeurs, ainsi que les personnes employées.

### Description du projet

#### Objectifs

- Mettre de l'avant l'apport des membres du personnel issus de l'immigration dans les organisations yukonnaise.
- Mettre en valeur les bonnes pratiques de ces organisations et entreprises afin d'inspirer d'autres employeuses et employeurs à inclure du personnel bilingue français-anglais dans leurs équipes et d'améliorer leurs pratiques.

## Public cible

- Employeuses et employeurs francophones et anglophones du Yukon, plus particulièrement les équipes impliquées dans le recrutement et la rétention de personnel afin de les inciter à considérer la main d'œuvre francophone et d'améliorer leurs pratiques en gestion des ressources humaines.

## Messages

- La main d'œuvre bilingue français-anglais issue de l'immigration est un atout pour les entreprises et organisations yukonnaises.
- Des bonnes pratiques d'accueil et d'intégration favorisent la rétention de personnel.

## Mandat

### Partie 1 :

Réaliser 2 capsules vidéo répondants aux deux objectifs principaux.

Durée souhaitée : 2 à 5 minutes.

Chaque capsule présentera à la fois le point de vue d'une personne employée et celui d'une employeuse ou d'un employeur, afin d'illustrer les bénéfices du bilinguisme au travail et des pratiques favorisant la rétention de la main-d'œuvre d'expression française. Une vidéo mettra de l'avant une employeuse ou un employeur francophone, et l'autre une employeuse ou employeur anglophone.

### **Contenu de chaque capsule**

- Une (1) entrevue avec l'employeur portant sur les avantages d'avoir du personnel bilingue et sur ses bonnes pratiques en matière **d'accueil, d'intégration et de rétention** de la main-d'œuvre.
- Une (1) entrevue avec une personne employée francophone issue de l'immigration portant sur son expérience et sur les avantages d'être bilingue français-anglais au travail.
- Mise en relation des deux (2) entrevues (employeuse/employeur et personne employée) au montage afin de créer un récit cohérent entre les témoignages.
- Ajout d'images d'illustration (B-roll) en lien avec les témoignages afin de dynamiser les vidéos.

- Les personnes interviewées, ainsi que les lieux et les dates de tournage, seront fournis : aucune gestion de projet n'est requise à ce niveau.
- Les questions à poser lors des entrevues seront rédigées au préalable par l'Association franco-yukonnaise.

## **Partie 2, montage de déclinaisons :**

Réaliser un total de **4** déclinaisons à partir des 2 capsules vidéo ayant pour but de faire la promotion sur les médias sociaux. Ces déclinaisons devront mettre en lumière des éléments percutants énoncés par les employeuses/employeurs et les personnes employées afin de susciter une curiosité de l'auditoire et une volonté d'en savoir plus.

Durée souhaitée : 15 à 30 secondes.

Export des 4 vidéos en deux formats différents (total de 8 vidéos) : 9:16 et 16:9.

## Spécifications techniques

- Tournage en résolution minimale de **1080p** (1920 × 1080).
- Export en résolution minimale de **1080p** (1920 × 1080).
- Format des vidéos : **16:9** (9:16 pour les déclinaisons verticales)
- Durée des 2 vidéos : **2 à 5 minutes**. (+ 15 à 30 secondes pour les 4 déclinaisons)
- Export des vidéos en format **.MP4** ou **.MOV**.
- Sous-titrage anglais et/ou français des vidéos.
- Prise de son sous la responsabilité du/des vidéaste(s).
- Prévoir **2 journées de tournage** de 4 à 5 heures chacune.
- Le matériel (exemple : caméra, micro, trépied, éclairage) doit être fourni par la personne contractuelle.

## Spécifications supplémentaires

- La réalisation, direction photo, caméra, prise de son et montage des vidéos sont sous la responsabilité de la personne contractuelle.
- L'obtention des autorisations d'utilisation des pistes musicales devra être gérée par la personne contractuelle

- Un ou deux personnes employées de l'Association franco-yukonnaise (AFY) seront présentes lors des tournages afin de coordonner le déroulement de la journée et de diriger les entrevues.
- Les scénarios des deux vidéos devront préalablement être discutés et validés avec l'équipe de l'AFY avant le début du tournage des capsules.

## Livrables

- 2 vidéos de 2 à 5 minutes, selon les spécifications techniques, prêtes à être diffusées sur les plateformes web de l'association.
- 4 vidéos en format 9:16 (déclinaisons)
- 4 vidéos en format 16 :9 (déclinaisons)

## Expériences et capacités recherchées

- Connaissances techniques en création et production audiovisuelle (obligatoire).
- Composition de l'équipe de vidéaste : 1 ou 2 personnes.
- Au moins une personne dans l'équipe de vidéaste doit être capable de s'exprimer en français (obligatoire).
- Bonne connaissance des réalités de vie au Yukon et de la communauté francophone du Yukon (atout).
- Sensibilité aux enjeux liés à l'immigration au Yukon (atout).

## Présentation du devis

Votre devis doit être concis et inclure les éléments suivants :

- Rédaction en français.
- Brève présentation de votre entreprise, de votre équipe et de votre maîtrise des langues officielles.
- Texte exprimant votre vision du mandat et votre compréhension de celui-ci.
- Portfolio de réalisations pertinentes.
- Estimation des coûts, ventilée par tâche, incluant : déplacements, 2 journées de tournage, montage, étalonnage, mixage audio, sous-titrage (anglais et français),

gestion de projet, design graphique (si jugé nécessaire), droit audio pour les pistes sonores (si nécessaire) et **une (1) phase de révision** à la fin du projet.

- Échéancier provisoire.

## Lieux de travail

Whitehorse (Yukon), possibilités de déplacements à l'intérieur des limites de la ville.

\*Les gens situés à l'extérieur du Yukon et intéressés à soumissionner sont les bienvenus, toutefois les soumissionnaires doivent s'assurer d'inclure les frais de déplacements si nécessaire, dans le respect de la fourchette budgétaire.

## Échéancier du projet

- Les deux journées de tournage auront lieu entre le **13 juillet 2026** et le **21 août 2026**. L'horaire sera établi avec l'équipe de tournage afin de faciliter la logistique.
- Les capsules vidéo et leurs déclinaisons devront être remises au plus tard le **31 octobre 2026** pour révision. Les versions finales suivant la phase de révision devront être remises au plus tard le **1<sup>er</sup> décembre 2026**.

## Fourchette budgétaire

La fourchette budgétaire est de **7 000 \$ à 9 000 \$**. Toute soumission excédant cette fourchette ne sera pas considérée. Tous les frais, y compris les frais de déplacement potentiels, doivent être inclus dans la soumission et respecter cette fourchette.

L'équipe de vidéastes peut être composée d'une ou plusieurs personnes, mais tous les frais inhérents doivent être inclus dans les prévisions budgétaires.

## Conditions générales

L'AFY se réserve le droit :

- Refuser une candidature ou l'ensemble des candidatures.
- Négocier avec une personne candidate un aspect ou l'ensemble des aspects de sa proposition.
- Accepter une candidature en tout ou en partie.
- Demander une ou plusieurs candidatures.

## Supervision

Les personnes-ressources du projet sont Paul Marquehosse, agent de projets (Immigration) et coordonnateur de la Communauté francophone accueillante de Whitehorse, ainsi que Jonathan Desrosiers, agent de projets (liaison avec les employeurs). La personne contractuelle et les agents de projets communiqueront régulièrement pendant toute la durée du mandat.

## Dépôt de dossier

Les propositions doivent être soumises en français, par courriel, au plus tard le **7 juillet 2026**, à minuit à l'attention de Jonathan Desrosiers, agent de projets (liaison avec les employeurs), à l'Association franco-yukonnaise (AFY), à l'adresse suivante : [jdesrosiers@afy.ca](mailto:jdesrosiers@afy.ca).

Un suivi sera fait avec la ou les personne(s) contractuelle(s) retenue(s) dans la semaine **suivant la fin de l'appel d'offres**. Seule l'équipe retenue sera contactée.